

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU MERCREDI 10 AVRIL 2019**

## **AFFECTATION DU RESULTAT 2018**

Thierry LE CALVEZ, Adjoint aux finances, rappelle que le compte administratif 2018 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 344 783,34 €. Il propose de reporter 90 000 € en section de fonctionnement et d'affecter le solde, soit 254 783,34 €, à la section d'investissement du budget communal 2019.

*3 abstentions : Jean ROUXEL, Rémy POMMELLEC et Danielle LE MAGOAROU*

## **BUDGET PRIMITIF 2019**

Madame MAHE, Trésorière Principale, a présenté le budget communal aux élus.

En section de fonctionnement, les recettes prévisionnelles s'élèvent à 1 331 093 € pour des dépenses estimées à 1 167 533 € ce qui permet un virement prévisionnel à la section d'investissement de 163 560 €

La section d'investissement s'équilibre à 1 402 706 €. Les nouvelles dépenses d'investissement s'élèvent à 582 222 € et se répartissent comme suit :

. Salle socio-culturelle Le Patio .....	70 593 €
. Voirie (Crech Lan, St Dréno, trottoirs à Corvézou et rte de Lannion) .....	95 993 €
. Extension de la maison médicale .....	125 000 €
. Travaux à l'école (réfectoire, toiture, création sanitaires, réfection murs et joints...) .....	52 876 €
. Travaux divers (cimetière, sanitaires Yaudet, gouttières Mairie, cuisine salle polyvalente...) .....	26 692 €
. Aménagements paysagers à Parcomeur (mobilier, plants et fin des travaux) .....	28 500 €
. Bâtiments religieux (sécurisation voute Chapelle, parquet église...) .....	21 507 €
. Travaux à la salle des sports et étude charpente .....	14 000 €
. Travaux d'éclairage public .....	14 506 €
. Acquisitions diverses .....	55 447 €
. Acquisition de terrains .....	77 108 €

Un emprunt à court terme de 130 000 € sera par ailleurs remboursé en 2019.

Les principales recettes d'investissement : un excédent d'investissement 2018 de 216 820 €, l'affectation du résultat de fonctionnement 2018 de 254 783 €, le FCTVA pour 192 410 €, des subventions pour 7 380 € et le virement prévisionnel de la section de fonctionnement d'un montant de 163 560 €

*2 abstentions : Rémy POMMELLEC et Danielle LE MAGOAROU*

*Jean ROUXEL précise qu'habituellement il s'abstient car les membres de la minorité n'ont pas la maîtrise des choix budgétaires mais cette année il vote pour ce budget primitif compte tenu qu'une somme a été inscrite pour l'étude de la charpente de la salle des sports.*

## **SALLE DES FETES : FIN DES LOCATIONS**

Considérant que deux nouvelles salles sont disponibles à la location au Patio, le Conseil décide de mettre fin à la location de la salle des fêtes aux particuliers, aux entreprises et aux associations extérieures à compter du 15 avril prochain. Seules, les associations locales peuvent continuer à l'occuper pour leurs activités jusqu'au 30 juin 2019.

## **LOCATION DE LA SALLE DU PATIO : MODIFICATIONS**

Sylvain CAMUS, Adjoint à la Vie Associative, présente la nouvelle grille des tarifs applicables pour la location du Patio (voir ci-joint).

*3 abstentions : Jean ROUXEL, Rémy POMMELLEC et Danielle LE MAGOAROU*

## **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Compte tenu de l'implication de l'Amicale Laïque lors de l'inauguration du Patio et des dépenses supportées par cette association, le Conseil décide de verser à l'Amicale Laïque une subvention exceptionnelle de 350 €

*N'a pas pris part au vote : Sylvain CAMUS*

*1 abstention : Jean ROUXEL*

### **QUESTIONS DIVERSES**

1. **Analyses d'eau** : Jean ROUXEL fait part aux élus d'un nouveau paramètre lié à la radioactivité sur les analyses d'eau effectuées au captage de Woas Wen à Ploulec'h. Il alerte les élus sur la radioactivité de l'eau de ce captage en lien avec la présence de radon dans le secteur.
2. **Inauguration du parc paysager à Parcomeur** : cette inauguration initialement prévue le 25 mai prochain doit être reportée en raison des élections européennes du 26 mai.